

Compléments d'économie

UMONS, 2022-2023

François Rycx

Micro-économie des ressources humaines, inégalités et régulations

✓ François Rycx

Francois.Rycx@ulb.be
<http://homepages.ulb.ac.be/~frycx/>

✓ Le cours comporte deux parties :

a) Partie théorique

Cours d'approfondissement en économie, visant à compléter les cours d' « Economie du travail » (Benoît Mahy) et d' « Economie du personnel » (Mélanie Volral).

Analyse micro-économique du marché du travail en concurrence imparfaite avec un focus sur les inégalités sociales (notamment en termes d'accès à l'emploi, de rémunération et de ségrégation professionnelle) et les régulations économiques (telles que la fiscalité sur le travail, l'assurance chômage, la législation anti-discrimination, les salaires minima et les négociation collectives).

Présentation et discussion des principaux modèles économiques, des méthodes d'analyse (surtout économétriques) et des résultats empiriques (notamment pour la Belgique).

Nous aurons une attention toute particulière pour les 'groupes à risque', en particulier les personnes peu qualifiées, les jeunes, les seniors, les femmes et les immigrés.

8 séances de 2 heures (le vendredi de 13h30 à 15h30)

b) Travail personnel

Rédaction et présentation d'un travail individuel sur une thématique en lien direct avec la partie théorique du cours (cf. infra).

✓ Evaluation :

Examen écrit sur l'ensemble de la matière vue au cours (70% de la note finale)

Rédaction d'un travail personnel, présentation et discussion (30% de la note finale)

✓ Objectifs du cours

1. Etat des lieux du marché du travail

- a) Les concepts clés
- b) Les faits et les tendances
- c) Le fonctionnement concurrentiel

2. Régulations économiques, emploi et inégalités sociales

- a) La fiscalité
- b) L'assurance chômage
- c) La législation anti-discrimination
- d) Le salaire minimum
- e) Les syndicats et les négociations collectives
- f) L'origine des inégalités salariales
- g) Les conséquences de la compression salariale:
 - Les faiblement qualifiés sont-ils trop coûteux au regard de leur productivité?
 - Faut-il régionaliser la formation des salaires pour stimuler l'emploi?

✓ Travail personnel

Les étudiants sont amenés à traiter un sujet en relation avec le cours théorique. Pour cela, ils se baseront sur la lecture d'une référence bibliographique proposée (cf. infra) et réaliseront une recherche bibliographique complémentaire en vue de la rédaction d'un travail (de **4 pages maximum** hors bibliographie et annexes) leur permettant de traiter les questions suivantes :

- a) Quelle est la question de recherche ?
- b) Pourquoi cette question est-t-elle importante ?
- c) Quels sont les mécanismes micro- et macro-économiques sous-jacents ?
- d) Quels sont les résultats obtenus dans l'article de référence ?
- e) Quelle est la méthodologie utilisée ?
- f) Les résultats de l'article de référence corroborent-ils ceux d'autres articles scientifiques ?
- g) Quelles conclusions peut-on en tirer, en particulier dans le contexte belge ?

Remise du travail le 28/4/2023. Merci de me l'envoyer par e-mail avant midi
(Francois.Rycx@ulb.be)

Présentation (15 min maximum) + discussion (10 min) : dans le courant du mois de mai.

Sujets proposés

1. La suppression des allocations de chômage favorise-t-elle l'accès à l'emploi ?

Bart Cockx, Koen Declercq, Muriel Dejemeppe, Leda Inga and Bruno Van der Linden (2019), "Scrapping the entitlement to unemployment benefits for young labor market entrants: An effective way to get them to work?", NBB Working paper, No. 379, 34p.

2. Quel est l'effet de la parentalité sur les salaires des femmes et des hommes ?

Rabaté, S. and Rellstab, S. (2022), "What determines the child penalty in the Netherlands? The role of policy and norms?", *De Economist*, forthcoming.

3. Quelle est l'influence de l'absentéisme sur la productivité du travail ?

Hoey, S., Peeters, T. and van Ours, J. (2022), "The impact of absent coworkers on productivity in teams", IZA Discussion Paper, No. 15455, Bonn.

4. Quelle est l'influence du télétravail sur la productivité du travail ?

Gavoille, N. and Hazans, M. (2022), "Personality traits, remote work and productivity", IZA Discussion Paper, No. 15486, Bonn.

5. Les travailleurs immigrés augmentent-ils la productivité des entreprises ?

Fabling, R., Maré, D. and Stevens P. (2022), "Migration and firm-level productivity", IZA Discussion Paper, No. 15482, Bonn.

6. Des salaires minima plus élevés au détriment de l'emploi ?

Winters, J. (2022), “Minimum wages and restaurant employment for teens and adults in metropolitan and non-metropolitan areas”, IZA Discussion Paper, No. 15499, Bonn.

7. Le COVID a-t-il affecté l'accès à l'emploi des immigrés plus que celui des natifs ?

Bussink, H., Vervliet, T. and ter Weel, B. (2022), “The short-term effect of the COVID-19 crisis on employment probabilities of labour-market entrants in the Netherlands”, *De Economist*, 170: 279-303.

8. La discrimination salariale à l'encontre des femmes diminue-t-elle avec le degré de concurrence sur le marché des produits ?

Hirsch, B., Oberfichtner, M. and Schnable, C. (2014), “The levelling effect of product market competition on gender wage discrimination”, *IZA Journal of Labor Economics*, 3:19, 14p.

9. Les personnes d'origine étrangère sont-elles plus souvent sur-éduquées ?

Andersson, P., Datta Gupta, N. and Wadensjö, E. (2014), “Overeducation among immigrants in Sweden: incidence, wage effects and state dependence”, *IZA Journal of Migration*, 3: 9, 23p.

10. Pour stimuler l'emploi, faut-il permettre aux entreprises de déroger aux accords collectifs sectoriels ?

Mirealla Damiani, Fabrizio Pompei and Andrea Ricci (2020), “Opting out, collective contracts and labour flexibility: firm-level evidence for the Italian case”, *British Journal of Industrial Relations*, forthcoming.

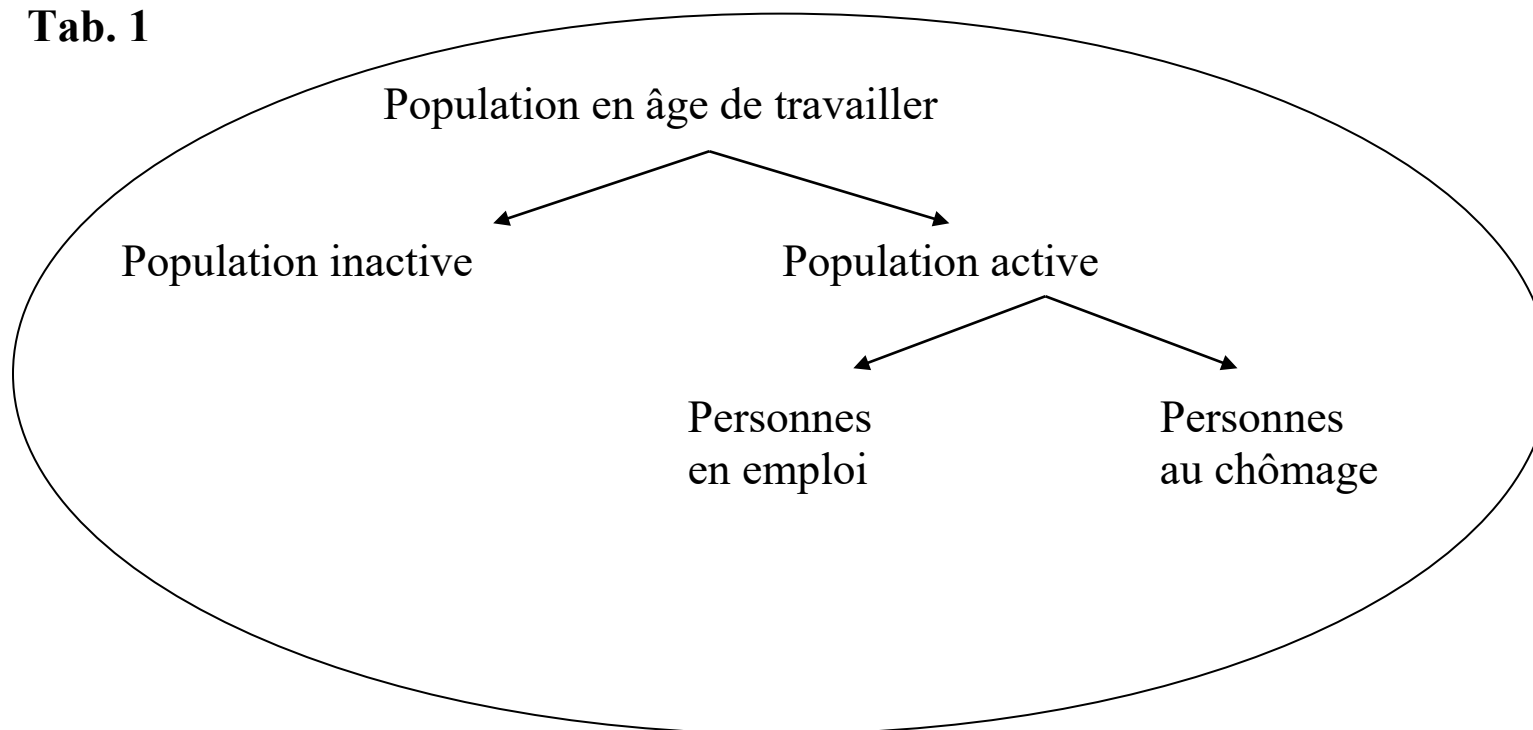
✓ **Ouvrages de référence**

- Boeri, T. & van Ours, J. (2021), *The Economics of Imperfect Labor Markets*, Third Edition, Princeton University Press.
- Cahuc, P. & Zylberberg, A. (2001), *Le marché du travail*, De Boeck Université.
- Cahuc, P. & Zylberberg, A. (2014), *Labor Economics*, MIT Press, Cambridge.
- Ehrenberg, R.G. & Smith R. (2014), *Modern Labor Economics, Theory and Public Policy*, Pearson Education.
- Lesueur, J.-Y. & Sabatier, M. (2008), *Microéconomie de l'emploi. Théories et applications*, De Boeck Université.
- Smith, S. (2003), *Labour Economics*, Routledge.

1. Le marché du travail : un état des lieux

1.1. Terminologie

Tab. 1



- ✓ **Population en âge de travailler (PAT)** : ensemble des personnes de 15 ans et plus*.
- ✓ **Population inactive (PI)** : ensemble de la population de 15 ans et plus* qui ne travaille pas à l'extérieur du foyer et ne cherche pas de travail rémunéré.
- ✓ **Population active (PA)** : ensemble des personnes qui est soit au travail, soit au chômage dans l'ensemble de la population de 15 ans et plus*.

* Dans les statistiques des organismes internationaux (Commission européenne, OCDE, ...), il s'agit souvent des personnes de 15 à 64 ans.

- ✓ **Personnes occupées ou en emploi (E)** : personnes qui occupent un emploi rémunéré (temps plein ou temps partiel).

- ✓ **Personnes au chômage (CH)** : d'après la définition du BIT, personnes de plus de 15 ans qui remplissent les trois critères suivants :
 - a. Etre sans emploi rémunéré.
 - b. Etre disponible pour travailler.
 - c. Etre activement à la recherche d'un emploi.

Les données harmonisées pour la Belgique sont obtenues à partir de l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT) qui est réalisée mensuellement par la Direction générale Statistique (la DGS) du SPF économie.

Tab. 2

Enquête sur les Forces de Travail

Lors de l'enquête, on demande aux répondant.e.s si ils ou elles ont un emploi rémunéré.

Si la réponse est :

Oui

On leur demande ensuite combien d'heures
par semaine ils ou elles travaillent,
dans quel secteur, à quel salaire, etc.

Non

On leur demande si ils ou elles
replissent les critères
pour être repris dans la
catégorie des chômeurs

Réponse :

Oui

Non

Personnes occupées

Chômeurs

Inactifs

↓
Population active

✓ **Le taux de chômage (TC) :**

$$TC = \frac{CH}{PA}$$

✓ **Le taux d'activité (TA) :**

$$TA = \frac{PA}{PAT}$$

✓ **Le taux d'emploi (TE) :**

$$TE = \frac{E}{PAT}$$

Points d'attention :

- a) L'évolution d'un indicateur peut renvoyer à des variations différentes du numérateur ou du dénominateur.**

Exemple : hausse du taux d'emploi peut être due à hausse de l'emploi ou à une baisse de la population en âge de travailler.

- b) Le taux de chômage reflète moins bien le processus de création et de destruction d'emploi que le taux d'emploi.**

En effet, le taux de chômage est sensible aux variations conjoncturelles de la population active. Il capte l'effet des travailleurs additionnels qui rejoignent les rangs de la population active lorsque la situation économique s'améliore (et vice versa).

Exemple :

Situation de départ

$$E=90, CH=10, PA=100, PI=10, PAT=110 \rightarrow \mathbf{TC=10\%, TE=81,8\%}.$$

Scénario A : 1 emploi créé, 0 nouvel entrant

$$E=91, CH=9, PA=100, PI=10, PAT=110 \rightarrow \mathbf{TC=9\%, TE=82,7\%}.$$

Scénario B : 1 emploi créé, 1 nouvel entrant (qui cherche du travail) :

$$E=91, CH=10-1+1=10, PA=100+1=101, PI=10-1=9, PAT=110 \rightarrow \mathbf{TC=9,9\%, TE=82,7\%}.$$

c) La mesure du chômage est imparfaite.

- Difficile de distinguer une personne au chômage d'une personne qui ne fait pas partie de la population active (cf. travailleurs « découragés »).
- Non prise en compte des travailleurs « sous-employés ».

1.2. Les principaux faits et bouleversements

- ✓ La tertiarisation de l'économie.
- ✓ La féminisation de l'emploi.
- ✓ La problématique des travailleurs peu qualifiés.
- ✓ La diversification des formes d'emploi et la flexibilité du marché du travail.
- ✓ L'internationalisation de l'économie et le progrès technologique.
- ✓ La diversité des expériences en matière de chômage et la crise du COVID-19.

✓ La tertiarisation de l'économie

- Dans les pays industrialisés, le secteur tertiaire est le plus important du point de vue de la valeur ajoutée, des investissements et de la main-d'œuvre occupée.

- Principales composantes :
 - Services d'enseignement et de santé.
 - Commerce.
 - Activités financières.
 - Transports et communications.
 - Services aux entreprises.

Tab. 3 : Part de l'emploi tertiaire dans l'emploi (civil) total

<i>En %</i>	1974	1984	1994	2004	2014	2021
Italie	43,2	53,6	58,6	64,6	69,5	69,3
Allemagne	46,3	53,9	59,0	66,0	70,5	71,2
Japon**	50,1	56,3	60,2	67,1	70,6	72,4
Espagne	39,6	50,1	60,2	63,9	76,3	75,8
Irlande	44,6	54,7	59,6	65,9	76,1	76,9
France	49,9	59,4	68,6	73,8	76,8	78,6
Danemark	58,0	66,5	68,1	73,1	78,3	78,8
Belgique	55,2	66,1	70,7	72,8	77,4	79,7
Suède	56,4	65,1	71,4	75,2	79,5	80,2
États-Unis***	63,4	68,2	73,1	78,4	80,7	80,8
Royaume-Uni	55,1	62,2	70,3	76,4	80,0	81,8
Pays-Bas	58,4	66,8	73,0	77,7	82,9	84,1
Moyenne*	51,7	60,2	66,1	64,7	76,6	77,5

Source : OCDE (2021). * Moyenne non pondérée des pays repris dans ce tableaux. ** Données pour 2020. *** Données pour 1999.

- Particularités :

- ↳ Forte hétérogénéité des systèmes d'emploi :

- Techniques de production.
 - Concentration économique.
 - Logiques économiques et sociales.

- ↳ Offre abondante de travail féminin et forte flexibilité du travail.

- Conséquences importantes sur :

- ↳ Systèmes de rémunération.

- ↳ Implantation syndicale.

- ↳ Forme du syndicalisme.

✓ La féminisation du marché du travail

Part de l'emploi féminin dans l'emploi total : 25% (Belgique et Europe de l'Ouest*) en 1965 → 47% en Belgique et 46% en Europe de l'Ouest* en 2020.

* Moyenne non pondérée pour UE(14) & RU, à savoir : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni et Suède.
Source : OECD (1970, 2021), *Labour Force Statistics*, Paris.

Tab. 4 : Taux d'activité et d'emploi des femmes

En %	Taux d'activité = Pop. active / Pop. 15-64 ans		Taux d'emploi = Emploi / Pop. 15-64 ans	
	1973	2020	1973	2020
Italie	33,7	54,7	29,9	49,0
Belgique	41,3	64,5	39,9	61,0
France	50,1	67,6	47,9	62,2
États-Unis	51,1	67,8	48,0	62,2
Royaume-Uni	53,2	75,1	52,7	72,0
Allemagne*	50,3	74,9*	49,7	72,8
Danemark	61,9	76,0	61,2	71,4

Source : OCDE (1995, 2021), *Perspectives de l'emploi*, Paris. * Données pour 2019.

▪ **Tab. 5 : Répartition des emplois par secteur d'activité dans l'UE, 2020**

<i>En %</i>	Hommes			Femmes		
	Agr	Ind	Serv	Agr	Ind	Serv
Allemagne	1,5	39,6	58,9	0,8	13,9	85,4
Autriche	3,9	37,4	58,7	3,2	11,7	85,2
Belgique	1,1	31,2	67,6	0,6	8,3	91,1
Danemark	2,8	27,9	69,3	0,9	9,0	90,1
Espagne	5,6	29,9	64,4	1,9	9,6	88,4
Finlande	4,4	33,9	61,6	1,9	9,3	88,8
France	3,1	30,0	66,9	1,4	9,2	89,4
Grèce	10,7	20,6	68,7	9,0	7,7	83,2
Irlande	5,6	27,2	67,1	1,2	8,7	90,1
Italie	4,9	36,3	58,8	2,3	13,6	84,1
Pays-Bas	2,3	22,1	75,6	1,1	5,8	93,1
Portugal	4,3	35,4	60,3	2,1	15,9	82,0
RU*	1,3	27,5	71,2	0,5	7,7	91,8
Suède	1,9	28,5	69,6	0,6	7,2	92,2
Moyenne**	3,8	30,5	65,6	2,0	9,8	88,2

Source : Eurostat (2022), *Enquête sur les forces de travail*, Luxembourg. Remarque : Agr : NACE A ; Ind : NACE B-F ; Services : NACE G-Z. * Données pour 2019. ** * Moyenne non pondérée des pays repris dans ce tableau.

- Forte segmentation professionnelle et sectorielle.

✓ Qui dit temps partiel pense femme :

Tab. 6 : L'emploi à temps partiel, 2020

<i>En % de l'emploi total* :</i>	Total	Féminin	Masculin
Portugal	6,2	8,6	3,8
Grèce	9,8	14,8	6,1
Etats-Unis	11,7	15,7	8,0
Espagne	12,5	21,4	6,2
Suède	13,7	17,3	10,5
France	13,4	20,3	5,9
Finlande	14,1	17,2	11,3
Belgique	16,7	27,3	7,3
Italie	17,9	31,5	8,0
Danemark	18,6	23,7	14,1
Allemagne*	22,0	36,3	9,5
Royaume-Uni	22,4	34,5	11,4
Pays-Bas	36,9	56,8	19,4
Moyenne**	16,6	25,0	9,3

Note : Personnes âgées de 15 ans et plus. * Données pour 2019. ** Moyenne non pondérée des pays repris dans ce tableau. L'emploi à temps partiel se réfère aux actifs travaillant habituellement moins de 30 heures par semaine dans leur emploi principal. Source : OCDE (2021), *Perspectives de l'emploi*, Paris.

- ✓ Part des femmes dans le travail à temps partiel = 76,7 en Belgique; 70,2% en Europe de l'Ouest* et 64,5% aux Etats-Unis en 2020. Source : OECD (2022).

* Moyenne non pondérée pour UE(14) & RU, à savoir : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni et Suède.

- ✓ Là où le travail à temps partiel progresse de façon significative.
 - il « mord » sur la croissance de l'emploi à temps plein.

Exemples :

- En France, entre '89 et '96, l'emploi a crû de 470.000 unités, soit -40.000 temps plein et +510.000 temps partiels. Source : CERC (1997).
 - Pays du sud de l'Europe (Espagne et Italie) après crise de 2008.
- ✓ Ecart de rémunération significatifs et persistants entre les hommes et les femmes.

Tab. 7 : Ecart salarial entre hommes et femmes dans le secteur privé

	2007	2010	2014	2018	2020
Italie	5,1	5,3	6,1	5,5	4,2
Belgique	10,1	10,2	6,6	5,8	5,3
Espagne	18,1	16,2	14,9	11,9	9,4
Grèce	21,5	15,0	12,5	10,4	n.d.
France	17,3	15,6	15,5	16,7	11,2
Suède	17,8	15,4	13,8	12,1	11,2
Irlande	17,3	13,9	13,9	11,3	n.d.
Portugal	8,5	10,0	14,9	8,9	11,4
Danemark	17,7	17,1	16,0	14,6	13,9
Pays-Bas	19,3	17,8	17,0	14,7	14,2
Finlande	20,2	20,3	18,4	16,9	16,7
Allemagne	22,8	22,3	22,3	20,1	18,3
Autriche	25,5	24,0	22,2	20,4	18,9
Royaume-Uni	20,8	23,3	20,9	19,8	n.d.
Moyenne*	16,8	15,6	14,6	13,5	12,2

Notes : * Moyenne non pondérée des données reprises dans le tableau en 2020. Différences entre le salaire horaire moyen des hommes et le salaire horaire moyen des femmes en pourcentage du salaire horaire moyen des hommes. UE(15) correspond à la moyenne (non pondérée) des pays repris dans le tableau ci-dessus. Résultats obtenus à partir de l'Enquête sur la structure des salaires. Cette enquête couvre uniquement les entreprises d'au moins dix salariés. Le secteur privé comprend l'industrie, la construction et les services marchands (sauf l'administration publique, la défense et la sécurité sociale obligatoire), codes C à K de la nomenclature NACE Rev.2. Les salaires bruts couvrent les rémunérations en espèces payées directement par l'employeur avant déduction des impôts et des cotisations de sécurité sociale. Ils ne comprennent pas les primes et les indemnités non régulières, telles que les 13^e mois ou les primes de vacances. Les indemnités de départ et les paiements en nature sont également exclus. Source : base de données Eurostat.

Un écart salarial sous-estimé :

- ✓ **Il s'agit de salaires horaires.**

Or, incidence du temps partiel (souvent involontaire) est beaucoup plus importante parmi les femmes.

- ✓ **Seule la composante de base des salaires est prise en compte.**

Primes régulières et non régulières annuelles (comme les 13èmes mois et les primes de vacances) ne sont pas incluses.

Avantages extra-légaux monétaires et non monétaires (assurances santé, compléments de pension, voitures de société, cartes essence, etc.) sont également exclus.

- ✓ **L'écart salarial est exprimé en % du salaire des hommes.**

Exemple : salaire des femmes = 8 EUR, salaire des hommes = 10 EUR

$$(W_h - W_f) / W_h = (10 - 8) / 10 = 0,2 \quad \Rightarrow \quad 20\%$$

$$(W_h - W_f) / W_f = (10 - 8) / 8 = 0,25 \quad \Rightarrow \quad 25\% !$$

Illustration pour 2018:

- Ecart salarial de genre horaire brut $((w_h - w_f) / w_h) = 5,8\%$ (SES) vs **9,2%** (ONSS)

SES : salaire de base, principalement secteur privé, entreprises de 10 travailleurs et plus;

ONSS : salaire global, tous secteurs confondus, toutes tailles d'entreprises ;

- Ecart salarial de genre annual brut $((w_h - w_f) / w_h)$ en 2018 = **23,1%** (ONSS)
- Ecart salarial de genre annual brut, en % salaires féminins $((w_f - w_h) / w_f) = -30,0\%$ (ONSS)

Remarque :

$$(100 - 76,9) / 100 = 23,1\%$$

$$(76,9 - 100) / 100 = -30,0\%$$

✓ La diversification des formes d'emploi & la flexibilité du travail

**Tab. 8-1 : Travail temporaire en pourcentage
du total de l'emploi salarié (de 15 ans et plus), 2020**

Espagne	24,1
Pays-Bas	18,0
Portugal	17,8
Suède	15,4
France	15,4
Italie	15,1
Finlande	14,9
Allemagne	12,0*
Danemark	10,9
Belgique	10,2
Grèce	10,1
Autriche	8,2
Royaume-Uni	5,3
Etats-Unis	4,0**
Moyenne***	13,6

Source : OCDE (2021), *Perspectives de l'emploi*, Paris.

*Statistique pour 2019. ** Statistique pour 2018.

*** Moyenne non pondérée des données reprises dans le tableau.

Tab. 8-2 : Emploi temporaire selon les caractéristiques individuelles, 2021

	Genre*		Groupes d'âge*			Niveau de formation**		
	♂	♀	15-24	25-54	55-64	Faible	Moyen	Elevé
Espagne	22,9	27,6	69,1	24,8	12,7	0,33	0,25	0,42
Portugal	16,7	17,2	58,2	16,2	7,0	0,26	0,34	0,40
Pays-Bas	25,6	29,2	68,2	20,5	10,1	0,26	0,39	0,35
Suède	12,5	16,3	52,9	11,0	5,9	0,27	0,38	0,33
Allemagne	11,6	11,2	45,0	8,8	2,9	0,28	0,46	0,26
Finlande	13,4	18,5	40,3	13,9	9,3	0,16	0,48	0,36
France	14,3	15,6	56,1	11,1	7,7	0,18	0,46	0,36
Italie	15,8	17,4	61,7	15,9	7,4	0,32	0,46	0,23
Grèce	8,3	12,4	22,6	10,1	6,8	0,17	0,44	0,39
Danemark	9,4	12,5	32,9	8,2	3,7	0,31	0,38	0,31
Autriche	9,0	8,7	35,1	5,9	2,8	0,35	0,29	0,36
Belgique	9,5	11,1	51,2	7,8	3,4	0,18	0,38	0,43
Royaume-Uni	4,6 ⁺	5,5 ⁺	13,5 ⁺	3,7 ⁺	4,4 ⁺	0,11 ⁺	0,39 ⁺	0,50 ⁺
Moyenne***	13,4	15,6	46,7	12,1	6,5	0,24	0,39	0,36

* Part de l'emploi temporaire dans l'emploi salarié total pour les groupes indiqués, en %. ** Répartition des salariés avec un contrat de travail temporaire en fonction du niveau le plus élevé d'éducation ou de formation atteint. Total pas toujours égal à 100% car catégorie « sans réponse ». Faible = max. secondaire inférieur. Moyen = secondaire supérieur. Elevé = enseignement supérieur. *** Moyenne non pondérée des données reprises dans le tableau. + Statistique pour 2019. Source : base de données Eurostat.

Tab. 8-3 : Variation de la fréquence de l'emploi temporaire dans l'emploi salarié total entre 1995 et 2020, en points de pourcentage

Portugal	10,8	(10,0 / 17,8)
Italie	9,8	(7,2 / 15,1)
Pays-Bas	9,4	(10,9 / 18,0)
Belgique	5,6	(5,3 / 10,2)
France	4,1	(12,3 / 15,4)
Autriche	2,7	(6,0 / 8,2)
Grèce	2,3	(10,2 / 10,1)
Suède	2,0	(14,6 / 15,4)
Allemagne	1,6	(10,4 / 12,0)
Danemark	-1,2	(12,1 / 10,9)
Royaume-Uni	-1,8	(7,0 / 5,3)
Finlande	-2,5	(18,3 / 14,9)
Espagne	-8,7	(35,0 / 24,1)
Moyenne*	1,8	(12,3 / 13,6)

Note : Les fréquences de l'emploi temporaire dans l'emploi salarié total en 1995 et 2020 sont indiquées entre parenthèses. * Moyenne non pondérée des données reprises dans le tableau. Source : OCDE (2021), *Perspectives de l'emploi*, Paris.

✓ L'internationalisation de l'économie

- Forte progression du commerce international entre les pays riches mais aussi entre les pays riches et les pays pauvres.

**Tab. Tab. 9-1 : Evolution du degré d'ouverture des économies
(Moyenne des exportations et des importations en % du PIB)**

	1970	1985	2000	2021
Belgique	49,5	69,9	76,8	84,7
Allemagne	17,2	25,9	33,2	44,4
Espagne	12,9	20,5	30,6	34,2
Turquie	5,1	17,5	21,2	30,6*
France	15,6	23,9	28,1	30,4
Royaume-Uni	21,9	25,2	26,1	27,6
Japon	10,2	12,7	10,3	15,7*
Etats-Unis	5,6	8,5	12,6	11,7

Source : Comptes nationaux (OCDE, 2022). * données pour 2020.

- Partenaires économiques de plus en plus diversifiés.

Conséquences :

- ↳ Concurrence accrue provenant des pays « riches » et des « pays à bas salaires ».
- ↳ Compétitivité du système productif occupe une place primordiale dans les débats socio-économiques contemporains.
- ↳ Discussions portent notamment sur le **contrôle des coûts salariaux** (utilité et efficacité de la « norme salariale », de l'indexation automatique des salaires, des négociations sectorielles,...) **et non salariaux** (réductions des cotisations patronales de sécurité sociale linéaires ou ciblées par exemple sur les travailleurs peu qualifiés) **ou encore sur le degré** (suffisant ou non) **de flexibilité** du marché du travail.

✓ Le progrès technologique

- **Améliore l'efficacité des facteurs de production.**

Exemples :

- 17 & 18^e S. Nouvelles cultures et suppression des jachères
→ hausse de la production agricole par hectare et par travailleur.
- 19 & 20^e S. Maîtrise de la vapeur, de l'électricité et du moteur à explosion
→ hausse de la productivité dans l'industrie (et l'agriculture).
- Fin 20^e & 21^e S. Innovations dans l'informatique et les télécommunications
→ hausse de la productivité dans les services (l'industrie et l'agriculture).

- **Inadéquation entre l'offre et la demande**

Progrès technologique engendre une rupture dans la combinaison des facteurs de production, voire une disparition de certains d'entre eux.

Modifications profondes dans les qualifications et les professions qui sont demandées par les entreprises.

Le progrès technologique « biaisé » (en défaveur des peu qualifiés).

Inadéquation (« mismatch ») de l'offre et de la demande de travail comme source de chômage.

Table A.1: Incidence of over-education by region of birth, 1999-2010

	Overall sample	Tertiary educated
	(1)	(2)
Incidence of over-education by region of birth (%):		
Belgium	19.7	45.7
Eastern Europe (EU-13)	20.7	52.3
Eastern Europe (non-EU)	18.0	57.2
Maghreb	16.4	59.7
Middle and Near East	11.5	48.8
Sub-Saharan Africa	21.1	48.2
Number of observations	1,235,399	335,826

Source : Jacobs, Mahy, Rycx, Volral (2020).

✓ La problématique des travailleurs peu qualifiés.

La situation sur le marché du travail des personnes peu diplômées est très critique dans la plupart des économies avancées (particulièrement lorsqu'il s'agit de personnes **jeunes**, de **femmes** et de **personnes d'origine étrangère**). C'est également le cas en Belgique (Eurostat, 2022).

En Belgique (2021):

- Le taux de chômage parmi les personnes peu diplômées (càd ayant au maximum un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur) est plus de quatre fois supérieur à celui parmi les personnes diplômées de l'enseignement supérieur (14,7 vs. 3.6%).
- Le taux d'emploi est d'environ 45% parmi les peu diplômés et supérieur à 84% parmi les diplômés de l'enseignement supérieur.
- Le taux d'emploi parmi les femmes peu diplômées est de 35% contre 53% parmi les hommes peu diplômés.
- Le taux de chômage parmi les peu diplômés âgés de 15 à 24 ans est plus de deux fois plus grand que parmi les peu diplômés âgés de 25 à 64 ans (27,6 vs. 12.9%).

Table A.2-1: Employment rate – overall, by gender & age (% , in 2021)

	All*	Men*	Women*	From 15 to 24 years	From 25 to 54 years	From 55 to 64 years
Low educated	44,7	53,3	34,7	11,8	60,8	32,8
Middle educated	67,5	72,9	60,9	30,4	73,4	58,4
High educated	84,1	86,6	82,0	46,0	88,2	78,1

* refers to population aged 20-64. Low educated = at most lower secondary education; Middle educated = upper secondary & post-secondary non-tertiary education; High educated = tertiary education.

Source: Eurostat (EFT), FPS Employment.

Table A.2-2: Unemployment rate – overall, by gender & age (% , in 2021)

	All	Men	Women	From 15 to 24 years	From 25 to 54 years	From 55 to 64 years
Low educated	14,7	14,4	15,4	27,6	14,9	7,6
Middle educated	7,0	6,9	7,2	17,2	6,1	4,5
High educated	3,6	3,8	3,4	12,9	3,1	3,6

Notes: refers to population aged 15-64. Low educated = at most lower secondary education; Middle educated = upper secondary & post-secondary non-tertiary education; High educated = tertiary.

Source: Eurostat (EFT), FPS Employment.

Table A.3-1: Unemployment rate by origin (% , in 2016)

	Belgian	EU-14	EU-13	EU Candidate	Maghreb	Other African	Near & Middle East
Low educated	10,3	17,6	16,0	22,5	27,2	24,8	23,6
Middle educated	5,5	10,7	12,0	14,2	17,9	18,8	16,3
High educated	2,3	6,2	8,5	10,3	12,1	14,6	12,8

Notes: refers to population aged 20-64. Low educated = at most lower secondary education; Middle educated = upper secondary & post-secondary non-tertiary education; High educated = tertiary education. The 'origin' variable combines the following information: 'nationality' of the person, 'nationality at birth' of the person, and 'nationality at birth of the parents' of the person. A person is considered to have a 'Belgian origin' if s/he has the Belgian nationality, is born with the Belgian nationality, and if both of her/his parents were born with the Belgian nationality. EU-14 : France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Luxembourg, Irlande, Royaume-Uni, Danemark, Grèce, Espagne, Portugal, Finlande, Suède et Autriche. EU-13 : République tchèque, Estonie, Chypre, Lettonie, Lituanie, Hongrie, Malte, Pologne, Slovénie, Slovaquie, Bulgarie, Roumanie et Croatie. EU Candidate : Turquie, ancienne République yougoslave de Macédoine, Albanie et Monténégro. Autres européens : Islande, Andorre, Lichtenstein, Monaco, Norvège, Saint-Marin, Suisse, Russie, Saint-Siège, Biélorussie, Ukraine, Moldavie, Bosnie-Herzégovine, Serbie, etc. Maghreb : Algérie, Libye, Maroc, Tunisie et Mauritanie. Autres pays africains : Burundi, Cameroun, Afrique du Sud, Congo, Sénégal, Rwanda, etc. Near/Middle East: Iran, Israël, Territoires palestiniens, Jordanie, Irak, Syrie, Liban, Arabie saoudite, Yémen, Oman, Emirats arabes unis, Qatar, Bahreïn, Koweït, Egypte, Pakistan et Afghanistan. Source: Datawarehouse marché du travail et protection sociale, BCSS. Calculs et traitement SPF ETCS.

Table A.3-2: Employment rate by origin (% , in 2016)

	Belgian	EU-14	EU-13	EU Candidate	Maghreb	Other African	Near & Middle East
Low educated	55,0	47,3	51,3	42,2	38,9	42,0	31,6
Middle educated	74.4	64,9	62,0	58,6	55,8	52,1	48.3
High educated	84,3	70,2	64,9	67,5	66.6	59,7	52,7

Notes: refers to population aged 20-64. Low educated = at most lower secondary education; Middle educated = upper secondary & post-secondary non-tertiary education; High educated = tertiary education. The 'origin' variable combines the following information: 'nationality' of the person, 'nationality at birth' of the person, and 'nationality at birth of the parents' of the person. A person is considered to have a 'Belgian origin' if s/he has the Belgian nationality, is born with the Belgian nationality, and if both of her/his parents were born with the Belgian nationality. EU-14 : France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Luxembourg, Irlande, Royaume-Uni, Danemark, Grèce, Espagne, Portugal, Finlande, Suède et Autriche. EU-13 : République tchèque, Estonie, Chypre, Lettonie, Lituanie, Hongrie, Malte, Pologne, Slovénie, Slovaquie, Bulgarie, Roumanie et Croatie. EU Candidate : Turquie, ancienne République yougoslave de Macédoine, Albanie et Monténégro. Autres européens : Islande, Andorre, Lichtenstein, Monaco, Norvège, Saint-Marin, Suisse, Russie, Saint-Siège, Biélorussie, Ukraine, Moldavie, Bosnie-Herzégovine, Serbie, etc. Maghreb : Algérie, Libye, Maroc, Tunisie et Mauritanie. Autres pays africains : Burundi, Cameroun, Afrique du Sud, Congo, Sénégal, Rwanda, etc. Near/Middle East: Iran, Israël, Territoires palestiniens, Jordanie, Irak, Syrie, Liban, Arabie saoudite, Yémen, Oman, Emirats arabes unis, Qatar, Bahreïn, Koweït, Egypte, Pakistan et Afghanistan.

Source: Datawarehouse marché du travail et protection sociale, BCSS. Calculs et traitement SPF ETCS.

Table A.4-1: Unemployment rate by region (% , in 2021)

	Brussels	Flanders	Wallonia
Low educated	27,7	8,6	18.7
Middle educated	15,7	4,5	10,2
High educated	6,5	2.4	4,9

Notes: refers to population aged 15-64. Low educated = at most lower secondary education; Middle educated = upper secondary & post-secondary non-tertiary education; High educated = tertiary education. Source: FPS Employment.

Table A.4-2: Employment rate by region (% , in 2021)

	Brussels	Flanders	Wallonia
Low educated	38,7	50,7	39,1
Middle educated	52,4	72,5	61,9
High educated	78,8	86,2	82,1

Notes: refers to population aged 20-64. Low educated = at most lower secondary education; Middle educated = upper secondary & post-secondary non-tertiary education; High educated = tertiary education. Source: FPS Employment.

Diversité des expériences en matière de chômage

▪ Points de repères

Années '60	Niveau de chômage près du plein emploi.
Milieu '70 – début '80	Chocs pétroliers → fort ralentissement économique → hausse importante du chômage dans la plupart des pays industrialisés.
Jusqu'en automne 2008 (crise financière et éco.)	Taux de chômage reste élevé dans de nombreux pays, surtout européens. Phénomène d'hystérèse.
Automne 2008- mars 2020 :	Augmentation et ensuite amélioration hétérogène du taux de chômage.
Mars 2020 – ... :	Crise liée au COVID-19 & guerre en Ukraine.

▪ Conséquences

Prélèvements sociaux élevés, gaspillage des ressources, déqualification.

Tab. 10 : La situation sur le marché du travail depuis la crise du COVID-19

En %	Tx de chômage ¹			Tx d'emploi ²			Taux d'activité ³		
	2021	2020	2019	2021	2020	2019	2021	2020	2019
Australie	5,1	6,5	5,3	75,0	72,7	74,3	79,1	77,9	78,5
Autriche	6,2	6,0	4,6	72,4	71,7	73,6	77,2	76,6	77,1
Belgique	6,3	5,8	5,4	65,3	64,5	65,3	69,7	68,6	69,0
Canada	7,5	9,6	5,7	73,2	70,0	74,4	79,1	77,4	78,7
Danemark	5,1	5,7	4,9	75,6	74,4	75,2	79,6	78,9	79,0
Finlande	7,7	7,7	6,8	72,7	71,2	73,1	78,9	78,4	78,4
France	7,9	8,0	8,5	67,3	66,1	65,5	73,0	71,0	71,7
Allemagne	3,6	3,6	3,2	75,8	76,2	76,7	78,7	78,6	79,2
Italie	9,6	9,3	10,2	58,3	57,5	59,0	64,5	64,1	65,7
Luxembourg	5,4	6,7	5,6	69,4	67,3	67,9	73,2	72,2	72,0
Pays-Bas	4,2	4,9	3,4	80,2	79,3	78,2	83,7	80,9	80,9
Norvège	4,5	4,8	3,8	76,3	74,7	75,3	79,9	78,2	78,3
Portugal	6,6	7,1	6,7	70,2	68,5	70,5	76,4	75,0	75,5
Espagne	14,8	15,5	14,1	62,7	61,0	64,3	75,0	73,4	75,0
Grèce	14,8	17,6	17,5	57,3	53,7	56,5	67,3	67,4	68,4
Irlande	6,3	5,9	4,5	69,9	66,6	69,8	74,4	71,7	73,1
Suède	8,8	8,5	6,9	75,4	74,9	77,1	82,9	82,5	82,9
Suisse	5,1	4,6	4,5	79,3	79,9	80,5	83,7	84,1	84,3
Royaume-Uni	4,5	4,6	4,0	75,1	75,4	75,6	78,3	78,8	78,8
Etats-Unis	5,4	8,1	3,7	69,4	67,1	71,4	73,4	73,0	74,1
Japon	2,8	2,8	2,5	77,9	77,7	77,6	80,0	79,6	79,5
UE(14) + RU⁴	7,5	7,8	7,1	69,8	68,6	69,9	75,5	74,5	75,1
OCDE ⁵	6,2	7,2	5,6	67,7	66,0	69,9	72,8	71,5	72,8

¹ Rapport du nombre de chômeurs à la population active (âgée de 15 à 64 ans). ² Rapport de l'emploi à la population en âge de travailler (personnes âgées de 15 à 64 ans). ³ Rapport des actifs à la population en âge de travailler (personnes âgées de 15 à 64 ans). Rapport des actifs à la population en âge de travailler (personnes âgées de 15 à 64 ans). ⁴ Moyenne non pondérée des pays de l'UE(14) et du RU, à savoir : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni et Suède. ⁵ Moyenne pondérée. Sources : OCDE (2022).

Tab. 11 : Fréquence de l'emploi à bas et haut salaire, 2019 (%)

<i>En %</i>	Emplois à bas salaire (%)¹	Emplois à haut salaire (%)¹
Australie	15,4	n.d.
Autriche	14,7	20,6
Belgique	9,2	11,9
Canada	19,4	22,7
Danemark	8,7	2,3
Finlande	8,6	17,0
France	7,7	21,0
Allemagne	17,6	18,7
Italie	3,7	19,0
Luxembourg	11,1	24,0
Pays-Bas	6,4	29,0
Norvège	3,6	19,0
Portugal	4,2	28,0
Espagne	10,8	26,0
Grèce	16,4	26,0
Irlande	14,9	28,0
Suède	2,3	15,0
Suisse	6,2	19,0
Royaume-Uni	18,1	n.d.
Etats-Unis	23,4	n.d.
Japon	11,8	12,5
UE(14) & RU³	10,3	20,5
OCDE ⁴	13,0	21,3

¹ Pourcentage de travailleurs dont le salaire est inférieur à 2/3 du salaire médian. ² Pourcentage de travailleurs dont le salaire est plus de 1,5 supérieur au salaire médian. ³ Moyenne non pondérée des pays de l'UE(14) et du RU, à savoir : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni et Suède. ⁴ Moyenne pondérée. Sources : OCDE (2021), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, Paris.

Tab. 13 : Nombre de chômeurs temporaires (en milliers) suite au COVID-19*

	Mars 2020	Avril 2020	Mai 2020	Juin 2020	Juil 2020		Nov 2020		Juil 2021	Août 2021	Sept 2021	Oct 2021	Nov 2021
Région flamande	584	701	544	328	194		261		90	89	89	87	97
Région wallonne	224	261	204	122	73		113		47	40	40	38	37
Région de Bruxelles- Capitale	156	197	168	106	70		87		35	30	29	26	23
Belgique	967	1.167	924	561	340		465		172	161	159	152	158

* Les chômeurs temporaires suite au coronavirus COVID-19 sont des travailleurs dont le contrat de travail a temporairement été suspendu à cause du coronavirus COVID-19. Il s'agit donc de travailleurs mis en chômage temporaire pour force majeure dû à l'épidémie du coronavirus. Qu'entend-on par force majeure ? La force majeure suppose un événement soudain, imprévisible, indépendant de la volonté des parties, qui rend l'exécution du contrat temporairement et totalement impossible. À partir du 13.03.2020, une application souple de la notion de force majeure a été acceptée et toutes les situations de chômage temporaire liées au Coronavirus ont été considérées comme du chômage temporaire pour des raisons de force majeure, même si, par exemple, il était encore possible de travailler certains jours. En cas de force majeure, il n'est pas requis que l'entreprise soit totalement fermée. En pratique, cela signifie que certains travailleurs peuvent être mis en chômage temporaire et d'autres pas. Les travailleurs peuvent aussi alterner jours de chômage et jours de travail. L'emploi total en Belgique au premier trimestre de 2020 s'élevait à environ 4.827 milliers d'unités. Source : ONEM et SPF Emploi.

A combien s'élève le montant de l'allocation de chômage temporaire pour force majeur due à l'épidémie COVID-19 ?

En cas de chômage temporaire, les travailleurs perçoivent de l'ONEM un montant égal à 65% de leur rémunération moyenne plafonnée (plafonnée à 2.754,76 euros brut par mois). Le montant de l'allocation est porté à 70% de la rémunération moyenne plafonnée.

Un précompte professionnel de 26,75 % est retenu sur ces montants. Pour les allocations à partir du mois de mai 2020 cette retenue a été réduite à 15%.

Exemples de montants pour 1 mois complet d'indemnisation (*):

Indemnité minimale et maximale par jour : 55,59 € et 74,17 €.

Minimum : $55,59 \text{ €} \times 26 = 1.445,34 \text{ €} + 146,38 \text{ €} (5,63 \text{ €} \times 26) = 1.591,72 \text{ € brut} - 15\% = \mathbf{1.352,96 \text{ € net.}}$

Maximum : $74,17 \text{ €} \times 26 = 1.928,42 \text{ €} + 146,38 \text{ €} (5,63 \text{ €} \times 26) = 2.074,80 \text{ € brut} - 15\% = \mathbf{1.763,58 \text{ € net.}}$

(*) Attention, ces montants sont donnés à titre indicatif par l'ONEM car le travailleur en chômage temporaire est rarement indemnisé pour un mois complet, mais seulement pour les jours où il est en chômage temporaire au cours du mois (en réalité, les heures de chômage temporaire sont converties en jours).

Source : ONEM.

✓ **Quelle est la relation entre le taux de chômage et le taux d'emploi ?**

Hypothèse :

Un système d'allocations de chômage généreux pourrait pousser les individus à chercher ou à déclarer chercher un emploi afin de bénéficier des allocations.

Dès lors, le chômage pourrait être la conséquence d'une participation plus importante au marché du travail. Autrement dit, un taux de chômage plus élevé pourrait ne pas impliquer un volume d'emploi plus faible (ou insuffisant).

Cette hypothèse est-elle vérifiée ?

▪ **Exemple chiffré :**

Pays A : Système d'allocation de chômage **peu** généreux

$$PAT = 120$$

$$PA = 100$$

$$PI = 20$$

$$E = 90$$

$$C = 10$$

$$TE = (90/120) = 75\%$$

$$TA = (100/120) = 83\%$$

$$\Rightarrow TC = (10 / 100) * 100 = 10\%$$

Pays B : Système d'allocation de chômage **très** généreux

$$PAT = 120$$

$$PA = 120$$

$$PI = 0$$

$$E = 90$$

$$C = 30$$

$$TE = (90/120) = 75\%$$

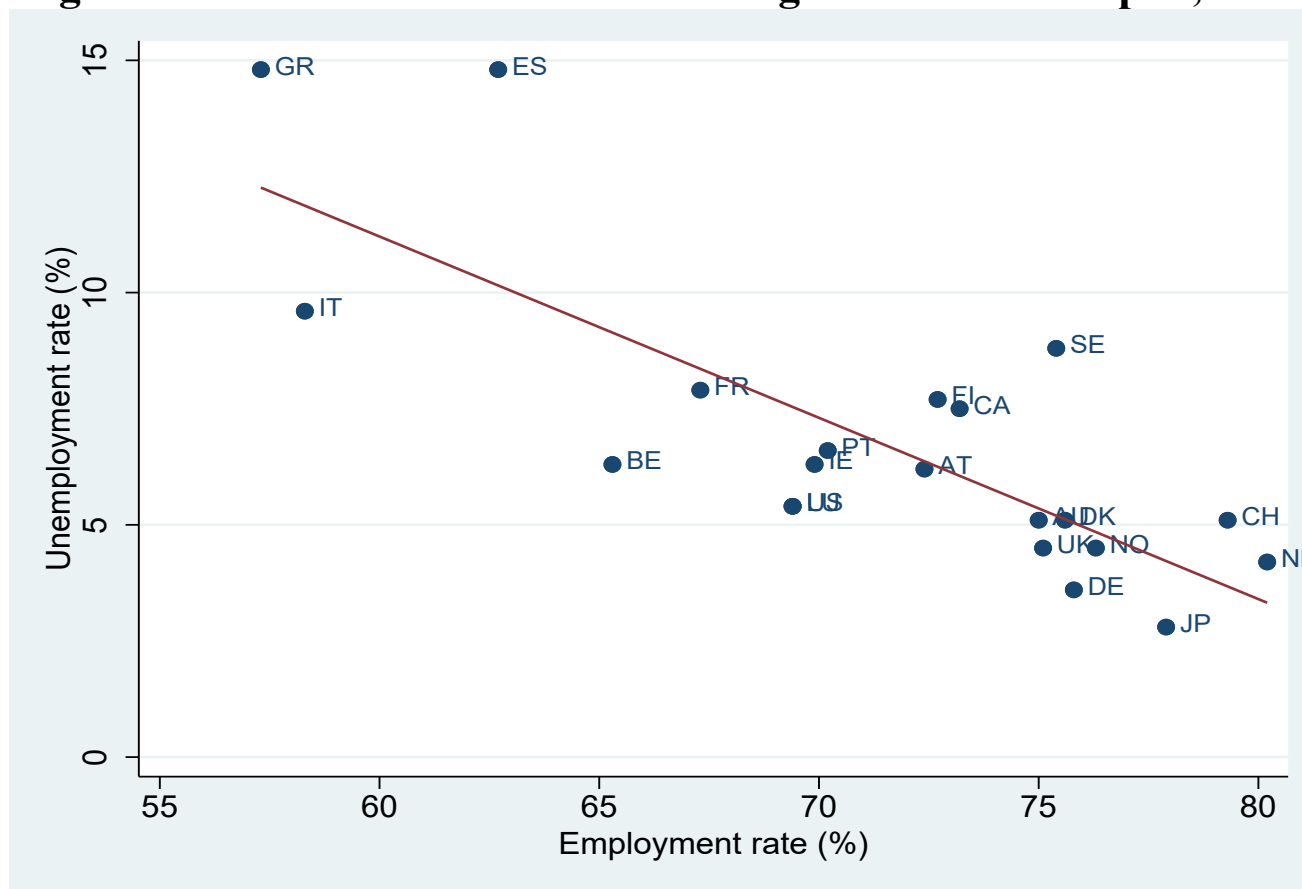
$$TA = (120/120) = 100\%$$

$$\Rightarrow TC = (30 / 100) * 100 = 25\%$$

Même niveau d'emploi (E et TE) mais TC plus élevé dans pays B car PA et TA y est plus grand.

Cette hypothèse est-elle vérifiée empiriquement ? Non

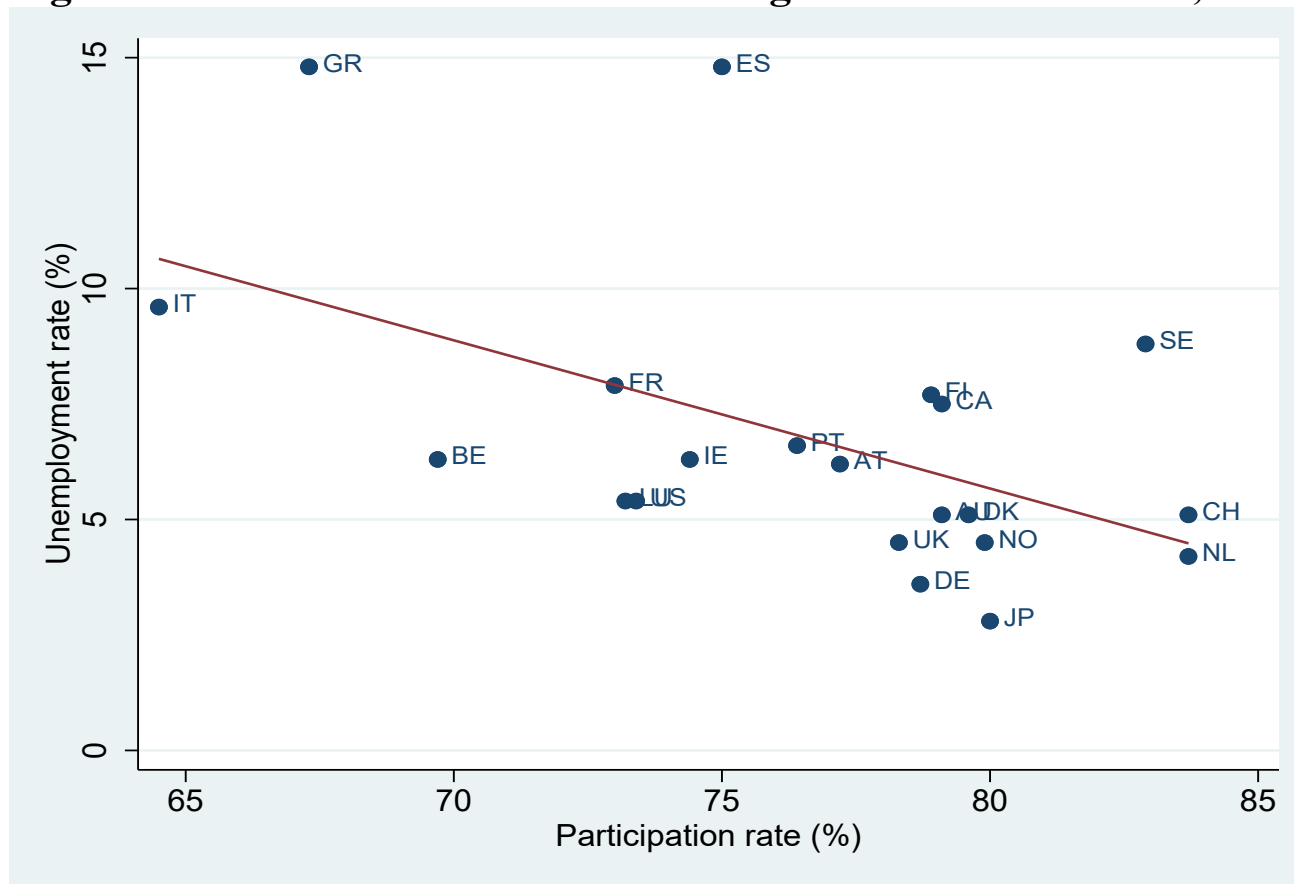
Fig. 1 : Relation entre le taux de chômage et le taux d'emploi, 2021



Source : OCDE (2022), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, Paris.

↪ En général, un taux de chômage élevé va de pair avec un taux d'emploi plus faible.

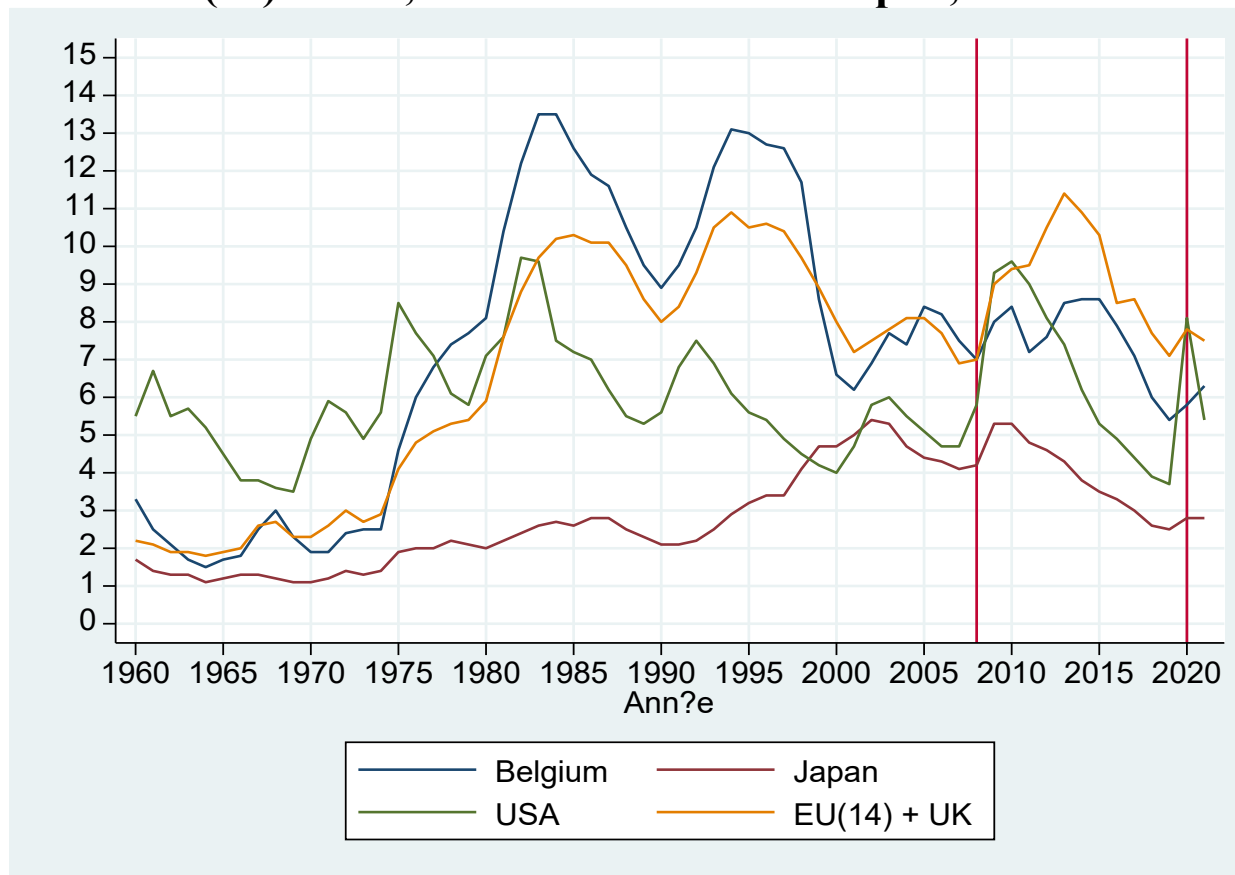
Fig. 2 : Relation entre le taux de chômage et le taux d'activité, 2021



Source : OCDE (2020), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, Paris.

⇒ En général, un taux de chômage élevé ne résulte pas d'un taux d'activité plus important.

Fig. 3 : Evolution du taux de chômage en Belgique, dans l'UE(14) & RU, aux Etats-Unis et au Japon, 1960-2021



* Taux de chômage en % de la population active. UE(14) : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et Suède.
Source : OCDE (2022).

Décomposition de la variation du taux de chômage

$$\boxed{N_t p_t = L_t + U_t} \quad (1)$$

avec $\left\{ \begin{array}{l} N_t \text{ la population en \u00e2ge de travailler,} \\ p_t \text{ le taux d'activit\u00e9,} \\ L_t \text{ l'emploi, et} \\ U_t \text{ le nombre de ch\u00f4meurs au temps } t. \end{array} \right.$

Pourquoi ?

$$p_t = \frac{L_t + U_t}{N_t} \Rightarrow N_t p_t = N_t \frac{L_t + U_t}{N_t} = L_t + U_t$$

Par definition, nous savons que :

$$u_t = \frac{U_t}{L_t + U_t} \quad \Rightarrow \quad \boxed{N_t p_t = \frac{L_t}{1 - u_t}} \quad (2)$$

Pourquoi ?

$$\begin{aligned} u &= \frac{U}{L + U} \quad \Rightarrow \quad u(L + U) = U \quad \Rightarrow \quad uL + uU = U \\ &\Rightarrow \quad uL = (1 - u)U \quad \Rightarrow \quad U = \frac{uL}{1 - u} \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} Np &= L + U \\ &= L + \frac{uL}{1 - u} = \frac{(1 - u)L + uL}{1 - u} = \frac{L - uL + uL}{1 - u} = \frac{L}{1 - u} \end{aligned}$$

Si nous écrivons l'équation (2) in logarithmes au temps t , on a que:

$$\log(N_t) + \log(p_t) = \log(L_t) - \log(1 - u_t) \quad (3)$$

Car:

- $\log(AB) = \log(A) + \log(B)$
- $\log(A/B) = \log(A) - \log(B)$

Si on différencie l'équation (3) totalement, on trouve que:

$$\frac{(N_t - N_{t-1})}{N_{t-1}} + \frac{(p_t - p_{t-1})}{p_{t-1}} = \frac{(L_t - L_{t-1})}{L_{t-1}} + \frac{(u_t - u_{t-1})}{1 - u_{t-1}} \quad (4)$$

⇒

$$\frac{\Delta N_t}{N_{t-1}} + \frac{\Delta p_t}{p_{t-1}} = \frac{\Delta L_t}{L_{t-1}} + \frac{\Delta u_t}{1 - u_{t-1}} \quad (5)$$

Car:

$$\frac{d(\log x)}{dx} = \frac{1}{x} dx, \text{ où } dx \text{ est approx égal à } \Delta x, \text{ avec } \Delta \text{ l'opérateur difference tel que } \Delta x_t = x_t - x_{t-1}$$

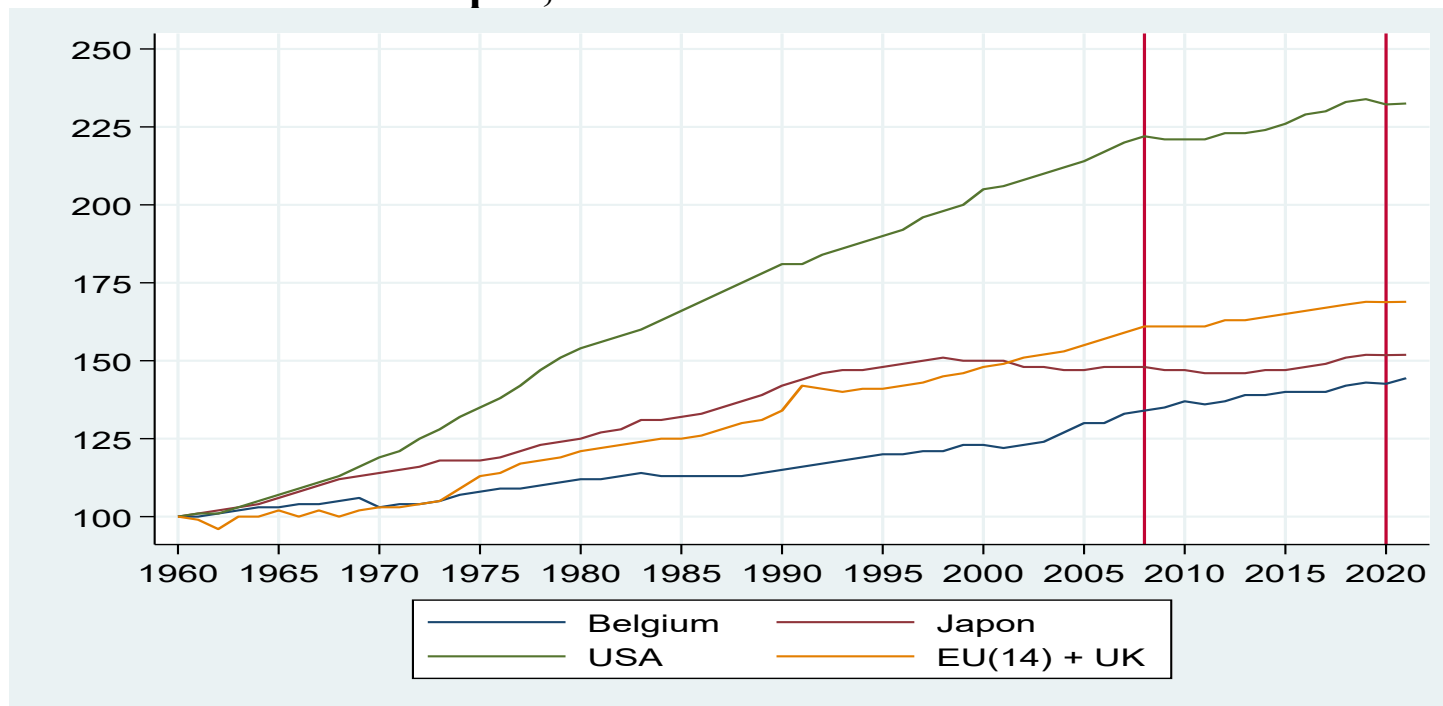
$$\frac{d(-\log(1-u))}{d(1-u)} = -\frac{\Delta(1-u_t)}{(1-u_{t-1})} = -\frac{[\Delta(1) + \Delta(-u_t)]}{(1-u_{t-1})} = -\frac{[-u_t - (-u_{t-1})]}{(1-u_{t-1})} = \frac{(u_t - u_{t-1})}{(1-u_{t-1})} = \frac{\Delta u_t}{(1-u_{t-1})}$$

En supposant que u (le taux de chômage) est un petit nombre, ce qui est souvent le cas en pratique, l'équation (5) peut être ré-écrite comme suite:

$$\Delta u_t \approx \frac{\Delta N_t}{N_{t-1}} + \frac{\Delta p_t}{p_{t-1}} - \frac{\Delta L_t}{L_{t-1}} \quad (6)$$

- ↳ La variation du taux de chômage est approximativement égale à la somme des taux de croissance de la population en âge de travailler et du taux d'activité moins le taux de croissance de l'emploi.
- ↳ Il est possible que le taux de chômage augmente sans que l'emploi ne diminue si, par exemple, la population active augmente et que la population en âge de travailler reste stable (càd si le taux d'activité augmente).

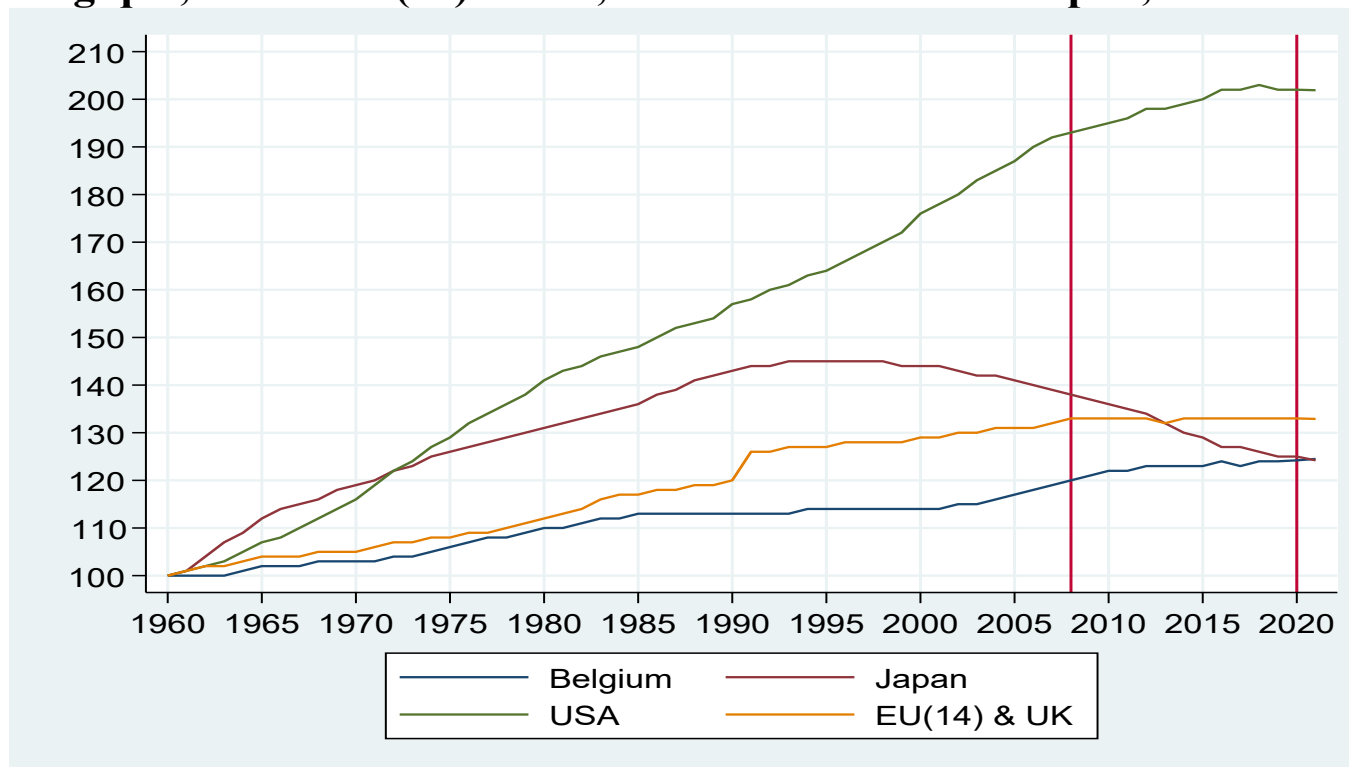
Fig. 4 : Evolution de la population active en Belgique, dans l'UE(14) & RU, aux Etats-Unis et au Japon, 1960-2021



* UE(14) : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et Suède. Source : OCDE (2022). Année de base 1960 = 100)

↳ Le taux de chômage n'est pas structurellement plus élevé dans l'UE(14) & RU en raison d'une croissance plus soutenue de la population active.

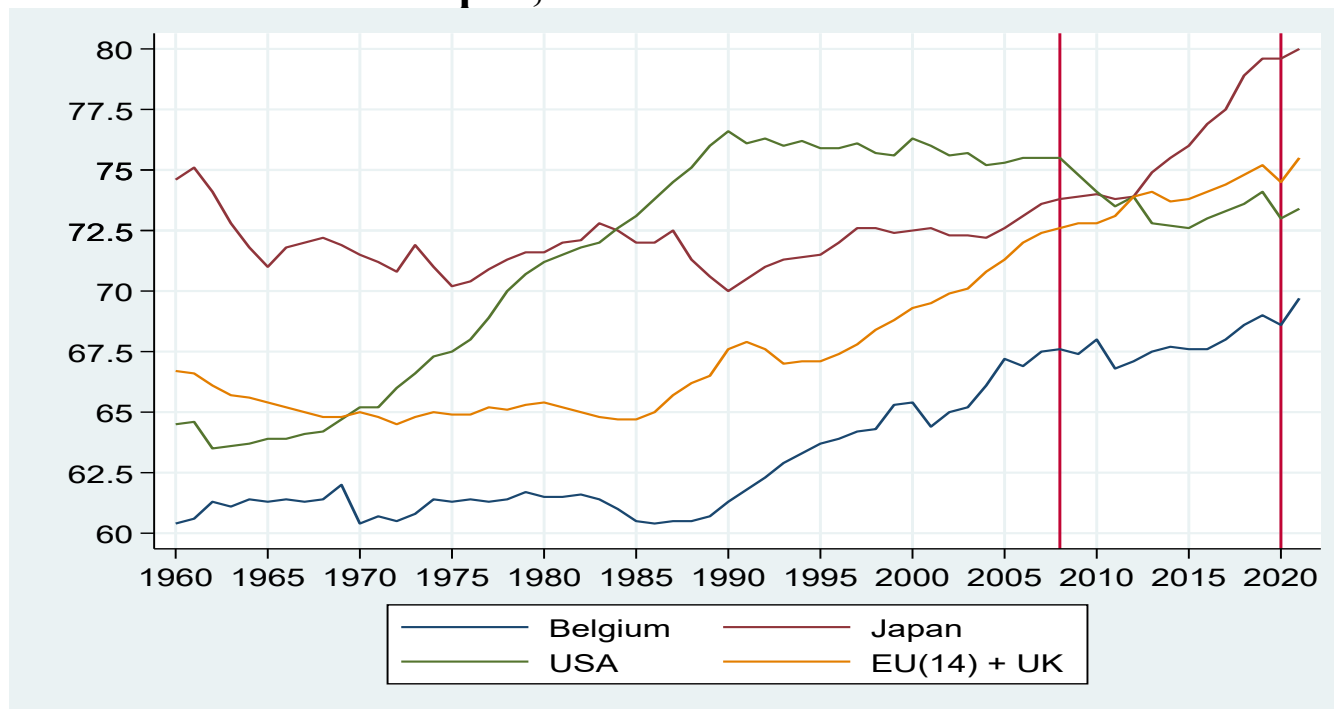
Fig. 5 : Evolution de la population en âge de travailler (15-64 ans) en Belgique, dans l'UE(14) & RU, aux Etats-Unis et au Japon, 1960-2021



* UE(14) : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et Suède. Source : OCDE (2022).

↳ La population en âge de travailler augmente nettement plus vite aux Etats-Unis qu'au Japon (surtout depuis 1990) et que dans l'UE(14) & RU.

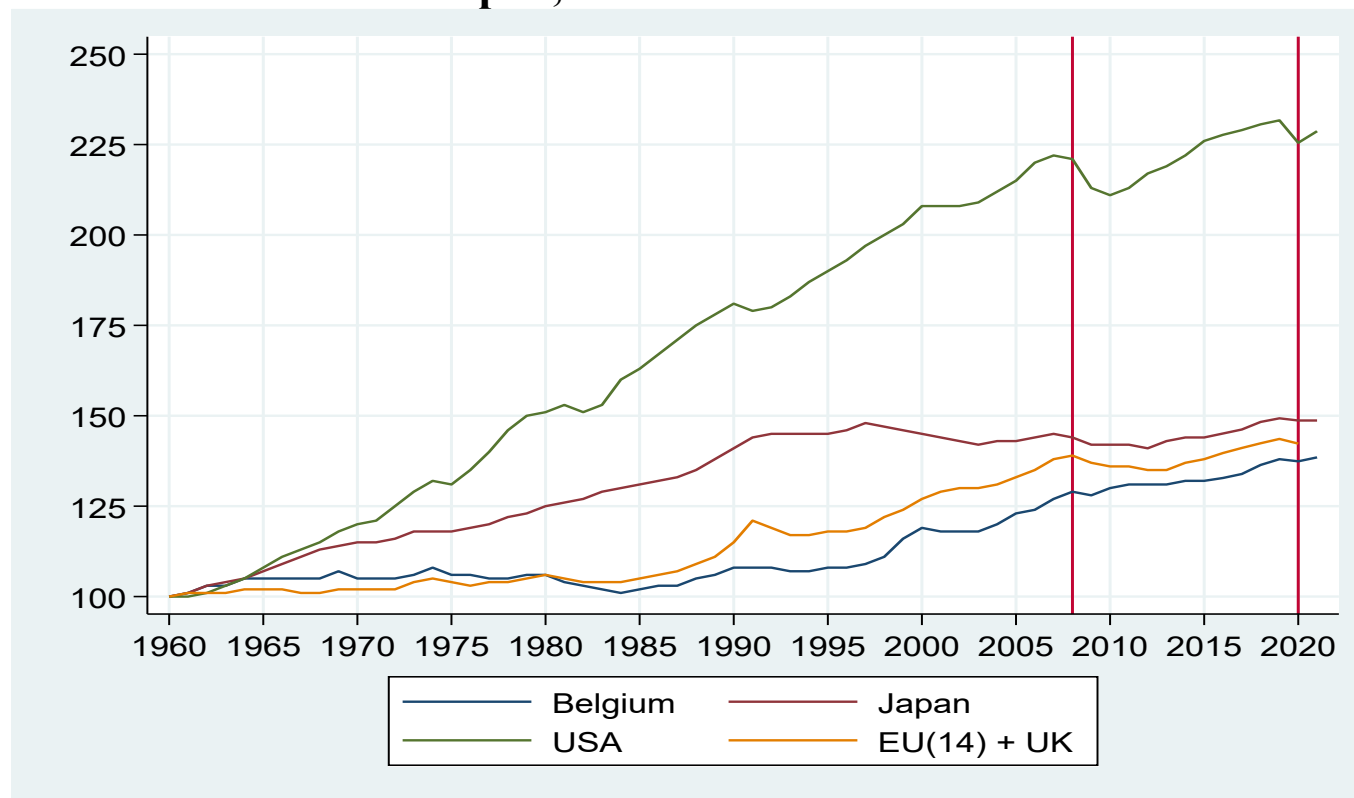
Fig.6 : Evolution du taux d'activité en Belgique, dans l'UE(14) & RU, aux Etats-Unis et au Japon, 1960-2021



* UE(14) : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et Suède. Source : OCDE (2022).

↳ Forte augmentation du taux d'activité aux Etats-Unis jusqu'en 1990 / dans l'UE(14) & RU depuis 1985. Taux d'activité assez semblable aux Etats-Unis et dans l'UE(14) & RU en 2021.

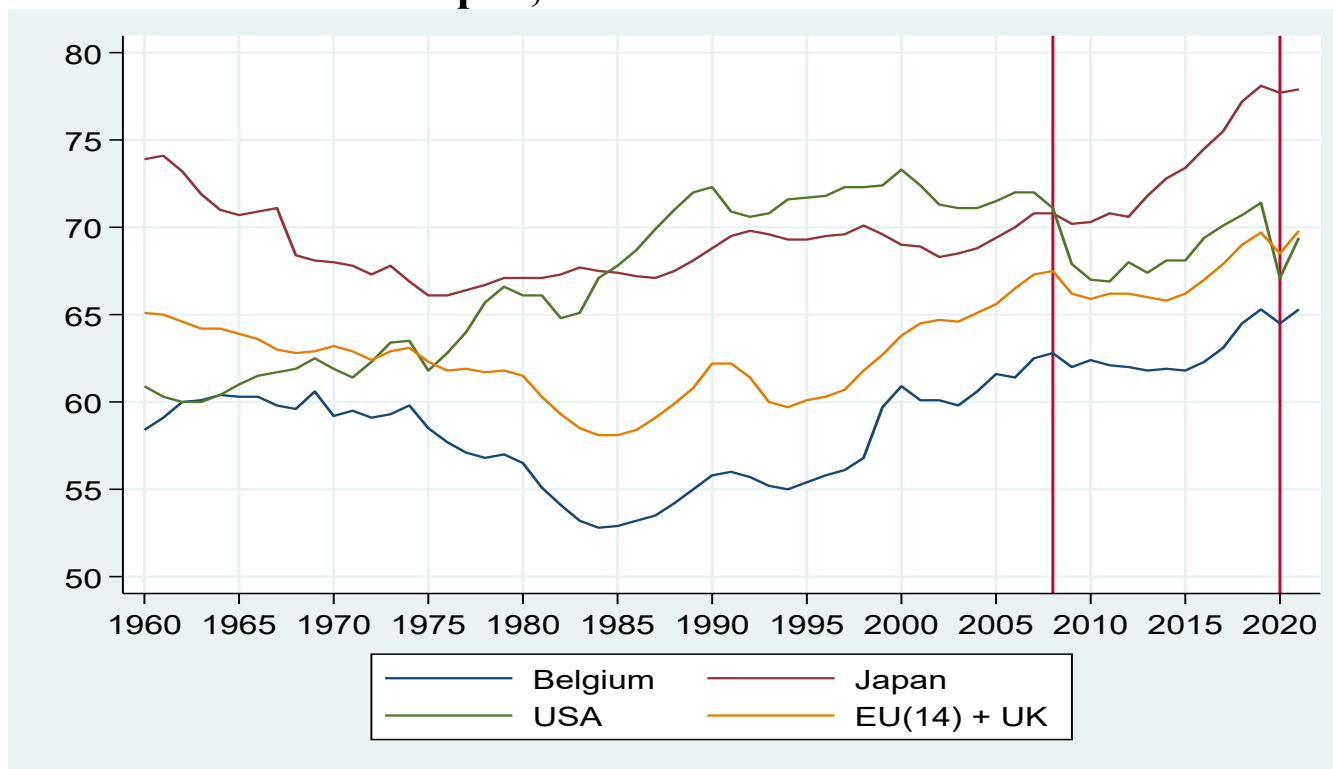
Fig. 7 : Evolution de l'emploi (civil) en Belgique, dans l'UE(14) & RU, aux Etats-Unis et au Japon, 1960-2021



Source : OCDE (2022). Année de base 1960 = 100)

↳ Les Etats-Unis créent beaucoup plus d'emplois que l'UE(14) & RU et le Japon.

Fig. 8 : Evolution du taux d'emploi en Belgique, dans l'UE(14) & RU, aux Etats-Unis et au Japon, 1960-2021



Source : OCDE (2022).

↳ Les moins bonnes performances de l'UE(14) & RU en matière de création d'emploi ont conduit à un plus faible taux d'emploi, surtout avant la crise de 2008.

- **En résumé**

- Les différences de taux d'emploi entre les Etats-Unis et l'UE(14) & RU ont longtemps été significatives, surtout avant la crise de 2008.

- L'UE(14) & RU (en moyenne) :

Difficulté à créer suffisamment d'emplois.

Au cours des années 1960, cette carence a été compensée par une baisse du taux d'activité.

Entre 1970 et le milieu des années 1980, le taux d'activité est resté stable mais il a augmenté substantiellement par la suite ⇒ la faible croissance de l'emploi a eu un impact d'autant plus important sur le taux de chômage.

- Evolution suite à la crise en Ukraine ?